

PJ : Les 9 règles d'or d'un bon signalement

La Direction

Vous trouverez au dos de ce courrier **une aide au signalement d'arrêt de travail en DSN**.
Pour plus d'informations sur le signalement d'arrêt de travail en DSN, rendez-vous sur le site www.dsn-info.fr.
Vous pouvez également nous adresser vos questions via la **messagerie sécurisée** disponible depuis Mon espace privé entreprises, rubrique 'Contact & échanges' sur le site msa.fr.
Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Il vous permet de transmettre à la MSA :
- le motif d'arrêt (maladie, maternité, accident du travail),
- les dates de subrogation, au regard de votre convention collective ou accord d'entreprise,
- le dernier jour travaillé.
Le signalement doit être effectué dans les **5 jours** qui suivent la date de début d'arrêt de travail.
Il vous permet de transmettre à la MSA :
- le motif d'arrêt (maladie, maternité, accident du travail),
- les dates de subrogation, au regard de votre convention collective ou accord d'entreprise,
- le dernier jour travaillé.
Cette évolution vise à simplifier vos démarches administratives et à permettre un règlement rapide des indemnités journalières.
Nous vous rappelons que le signalement d'arrêt de travail via votre logiciel de paie remplace désormais l'envoi des attestations de salaire (papier ou dématérialisées) qui ne doivent plus nous être adressées.
Afin de permettre le règlement des indemnités journalières de votre salarié(e) Mme LEDUC GERALDINE REGINE PAU, consécutives à son arrêt du 07/10/2024, merci de procéder à un signalement d'évènement sur votre logiciel de paie (compatible DSN).
Nous vous rappelons que le signalement d'arrêt de travail via votre logiciel de paie remplace désormais l'envoi des attestations de salaire (papier ou dématérialisées) qui ne doivent plus nous être adressées.
Cette évolution vise à simplifier vos démarches administratives et à permettre un règlement rapide des indemnités journalières.

Madame, Monsieur,

Objet : Absence signalement d'arrêt de travail

PRESTATIONS NATURE PRESTATIONS SANTE
Votre interlocuteur : Alexandre Afonso-Notario
Téléphone : 0385395083
Réf. du destinataire : 38396734600024
Dossier : 2 68 06 28 280 045 (MB10)
BELIN-LEDUC GERALDINE

DOMAINE A.F.GROS
1 PL DE L EUROPE
21630 POMMARD

Exp: CAISSE REGIONALE MSA DE BOURGOGNE 14 RUE FELIX TRUTAT 21046 DIJON CEDEX
148

Dijon, le 06 janvier 2025

